

045 Période de temps associée au contenu (NR)

Premier indicateur

Type de période de temps inscrit à la sous-zone
 ‡b ou ‡c
 ‡ Aucune sous-zone ‡b ou ‡c
 0 Date/heure unique
 1 Plusieurs dates/heures uniques
 2 Intervalle des dates/heures

Second indicateur

Non défini
 ‡ Non défini

Codes de sous-zones

‡a Code de la période de temps (R)	‡c Période de temps structurée: antérieure à 9999 avant J.-C. (R)
‡b Période de temps structurée: de 9999 avant J.-C. et après J.-C. (R)	‡6 Liaison (NR)
	‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone enregistre un code sur la période de temps (sous-zone ‡a), et/ou une période de temps structurée (sous-zones ‡b et/ou ‡c), associée au contenu de l'ouvrage décrit dans la notice bibliographique. Le code de période de temps indiquée dans la sous-zone ‡a provient des listes av. J.-C. et apr. J.-C. dans le Tableau des codes de périodes de temps, lequel se trouve sous la description de la sous-zone ‡a.

Pour les **livres** et les **ressources continues**, cette zone indique la période de temps représentée par le contenu du document (p. ex., l'histoire du XVI^e siècle serait codée à la zone 045 ‡‡‡at-t- ou 045 2‡‡bd1500‡bd1599).

Pour les collections de **documents de genres multiples**, cette zone indique la période de temps couverte par la collection.

Pour les **fichiers d'ordinateur**, cette zone indique la période de temps sur laquelle porte les données du fichier (p. ex., la notice d'un fichier de données comportant des statistiques pour la période 1950-1960 est codée 045 ‡‡‡ax5x6).

Pour le **matériel cartographique**, cette zone indique la date représentée par le document, c'est-à-dire la date représentative. Une carte préparée de nos jours pour représenter Rome en 50 av. J.-C. serait codée d'après la date av. J.-C. Une carte obtenue par télédétection qui représente le moment auquel le satellite a enregistré l'image serait codée pour refléter ce moment.

Pour les **partitions musicales** et les **enregistrements sonores**, cette zone indique la période à laquelle la pièce musicale a été composée et indiquera habituellement la date de composition. S'il est impossible de déterminer précisément la date de composition, on inscrira alors une date approximative (ou un intervalle de dates) ou les dates du compositeur.

Pour les **films cinématographiques** et les **enregistrements vidéo**, cette zone indique la période de temps représentée dans le film (p. ex., un enregistrement vidéo documentaire de l'histoire de l'industrie de la brasserie dans le Wisconsin pendant la période de 1900-1986 porterait le code 045 2‡‡bd1900‡bd1986).

Pour les **documents iconiques en deux dimensions non projetés**, cette zone indique la période de temps représentée dans le document iconique (p. ex., une collection de photographies datant de 1870 à 1930 porterait le code 045 ‡‡‡aw7x3).

045

Pour les **artefacts**, cette zone indique la période de temps de l'artefact (p. ex., le modèle d'un atelier de réparation d'automobiles pendant la période de 1920 à 1930 porterait le code 045 $\text{b}\text{b}\text{a}\text{x}2\text{x}3$).

Pour les **objets naturels**, cette zone indique la période de temps du contenu, soit la période de temps pendant laquelle s'est manifestée une géode pour la première fois (ainsi, une géode serait codée selon la période de temps pendant laquelle elle s'est formée).

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

■ Premier indicateur - Type de période de temps inscrit à la sous-zone b ou c

La position du premier indicateur contient une valeur qui indique si la zone comprend une sous-zone b ou c , et, le cas échéant, le type de période de temps comprise. En effet, les valeurs permettent de distinguer s'il s'agit de date/heure unique, de plusieurs dates/heures uniques ou d'un intervalle de dates/heures.

b - Aucune sous-zone b ou c

La valeur « b » indique que la zone ne comprend pas de sous-zone b ni de sous-zone c .

651 $\text{b}\text{6}\text{a}$ Égypte x Conditions économiques y Jusqu'à 332 av. J-C.
045 $\text{b}\text{b}\text{a}0\text{d}6$

0 - Date/heure unique

La valeur «0» indique la présence de la sous-zone b et/ou c et qu'elle renferme une date/heure unique.

650 $\text{b}\text{6}\text{a}$ Pétrologie lunaire.
045 $0\text{b}\text{c}2500000000$

1 - Plusieurs dates/heures uniques

La valeur «1» indique la présence de multiple sous-zone b et/ou sous-zone c renfermant chacune une date/heure unique. (La valeur «2» identifie un intervalle de dates/heures)

045 $1\text{b}\text{b}1972\text{b}1975$
[1972 et 1975]

2 - Intervalle des dates/heures

La valeur «2» indique la présence de deux sous-zones b et/ou de sous-zones c qui renferment un intervalle de dates/heures. (La valeur «1» identifie plusieurs dates/heures uniques)

650 $\text{b}0\text{a}$ Shenandoah Valley Campaign, 1864 (May-August)
045 $2\text{b}\text{d}186405\text{b}186408$

650 $\text{b}\text{6}\text{a}$ Aurignacien.
045 $2\text{b}\text{c}25000\text{c}15000$

▪ **Second indicateur - Non défini**

La position du second indicateur est non définie et contient un blanc (b).

■ **CODES DE SOUS-ZONES**

‡a - Code de la période de temps

La sous-zone ‡a contient un code de quatre caractères alphanumériques établie d'après le Tableau des codes de périodes de temps pour les périodes av. J.-C. et apr. J.-C. Chaque code de période de temps associé à une vedette se trouve dans une sous-zone ‡a distincte.

Tableau des codes de périodes de temps

<u>Av. J.-C..</u>		<u>Apr. J.-C.</u>	
<u>Code</u>	<u>Période de temps</u>	<u>Code</u>	<u>Période de temps</u>
a0	avant 2999	<i>(Ajouter 0, 1, 2 ... 9 à chaque caractère alphabétique pour indiquer la décennie)</i>	
b0	2999-2900		
b1	2899-2800		
b2	2799-2700		
b3	2699-2600		
b4	2599-2500		
b5	2499-2400		
b6	2399-2300		
b7	2299-2200		
b8	2199-2100		
b9	2099-2000	e _	1-99
c0	1999-1900	f _	100-199
c1	1899-1800	g _	200-299
c2	1799-1700	h _	300-399
c3	1699-1600	i _	400-499
c4	1599-1500	j _	500-599
c5	1499-1400	k _	600-699
c6	1399-1300	l _	700-799
c7	1299-1200	m _	800-899
c8	1199-1100	n _	900-999
c9	1099-1000	o _	1000-1099
d0	999-900	p _	1100-1199
d1	899-800	q _	1200-1299
d2	799-700	r _	1300-1399
d3	699-600	s _	1400-1499
d4	599-500	t _	1500-1599
d5	499-400	u _	1600-1699
d6	399-300	v _	1700-1799
d7	299-200	w _	1800-1899
d8	199-100	x _	1900-1999
d9	99-1	y _	2000-2099

045

Dans les **dates avant J.-C.**, une lettre minuscule représente le millénaire et un chiffre, le siècle. Un trait d'union (-) remplace le chiffre lorsque le siècle est inconnu. S'il faut coder un siècle particulier ou une période dans le siècle, on répète le code approprié de deux caractères pour créer un code à quatre caractères.

651 **♠6♠a**Rome♠xHistoire♠y265-30 av. J.-C. (République)
045 **♠♠♠ad7d9**

650 **♠6♠a**Âge du bronze.
045 **♠♠♠aa-c-**
[3000-1000 B.C.]

651 **♠6♠a**Égypte♠xHistoire♠yca 1570-1320 av. J.-C. (XVIIIe dynastie)
045 **♠♠♠ac4c6**

Dans les **dates après J.-C.**, une lettre minuscule représente le siècle. Un chiffre de 0-9 est ajouté pour représenter la décennie. Un trait d'union (-) remplace le chiffre si la décennie est inconnue. S'il faut coder une année particulière ou une période dans la décennie, on répète le code approprié de deux caractères pour créer un code à quatre caractères.

651 **♠6♠a**Grande-Bretagne♠xHistoire♠y1066-1485 (Moyen âge)
045 **♠♠♠ao6s8**

650 **♠6♠a**Bhopal, Catastrophe de, Inde, 1984.
045 **♠♠♠ax8x8**

650 **♠6♠a**Civilisation♠y20e siècle.
045 **♠♠♠ax-x-**

650 **♠6♠a**Littérature catalane♠y16e-18e siècles.
045 **♠♠♠at-v-**

651 **♠6♠a**Grèce♠xHistoire♠y146 av. J.-C.-323.
045 **♠♠♠ad8h2**

650 **♠6♠a**Vingt et unième siècle♠xPrévisions.
045 **♠♠♠ay-y-**

♠b - Période de temps structurée: de 9999 avant J.-C. et après J.-C.

La sous-zone ♠b contient une période de temps précise selon le format *aaaammjjhh*, précédée d'un code pour indiquer l'ère («c» pour av. J.-C.; «d» pour apr. J.-C.). L'ère et l'année sont des composantes requises alors que le mois, le jour et l'heure sont optionnels.

- On inscrit l'ère à l'aide d'un code : «c» (av. J.-C.), «d» (apr. J.-C.)
- On indique l'année à l'aide de quatre chiffres (0000 à 9999) justifiés à droite; les positions non utilisées renferment des zéros
- On inscrit le mois à l'aide de deux chiffres (01 à 12) justifiés à droite; les positions non utilisées renferment des zéros
- Le jour est indiqué au moyen de deux chiffres (01 à 31) justifiés à droite; les positions non utilisées renferment des zéros
- L'heure s'indique à l'aide de deux chiffres, à l'aide de l'horloge de 24 heures (00 à 23), justifiés à droite; les positions non-utilisées renferment des zéros.

Les valeurs des positions «0-2» du premier indicateur précisent si la période dans la sous-zone #b comprend une date unique, des dates multiples ou un intervalle de dates. Chaque période de 9999 av. J.-C. et après J.-C. associée à la vedette est indiquée dans une sous-zone #b distincte.

651 06#aFrance#xHistoire#y1789-1799 (Révolution)
045 20#bd1789#bd1799

651 00#aJapan#xHistory#yFebruary Incident, 1936 (February 26)
045 00#bd19360226

651 06#aChine#xHistoire#y221 av. J.-C.-960.
045 20#ad7n6#bc0221#bd0960

#c - Période de temps structurée: antérieure à 9999 avant J.-C.

La sous-zone #c contient une période dont la structure se compose d'autant de caractères numériques dont on a besoin pour représenter le nombre d'années avant Jésus-Christ. Les valeurs des positions «0-2» du premier indicateur précisent si la période dans la sous-zone #c comprend une date unique, des dates multiples ou un intervalle de dates. Chaque période antérieure à 9999 av. J.-C. associée à la vedette est indiquée dans une sous-zone #c distincte.

650 06#aStratigraphie#yMésozoïque.
045 20#c225000000#c70000000

#6 - Liaison

#8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de ces sous-zones dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Ponctuation

On n'utilise pas de signes de ponctuation à la zone 045.

Ordre des sous-zones

On entre la sous-zone #c (Période de temps structurée : antérieure à 9999 avant J.-C.) avant la sous-zone #b (Période de temps structurée : de 9999 avant J.-C. et après J.-C.).

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Premier indicateur - Type de période de temps dans les sous-zones #b ou #c [NOUVEAU, 1979]

#b *Date ou période chronologique [NOUVEAU, 1979]*

#b *Période de temps structurée: de 9999 av. J.-C. et après J.-C. [REDÉFINI, 1987]*

#c *Période de temps structurée: antérieure à 9999 av. J.-C. [NOUVEAU, 1987]*

En 1987, on a redéfini la sous-zone #b pour indiquer les périodes de 9999 av. J.-C. et apr. J.-C. lorsqu'on a défini la sous-zone #c pour indiquer les périodes d'antérieures à 9999 av. J.-C. Auparavant, la sous-zone #b renfermait toutes les dates/heures.